

## **Appel de Sauvons l'Université !**

### **Non à la mastérisation de la formation des enseignants !**

---

**SLU APPELLE À UNE RÉUNION OUVERTE TOUS LES COLLÈGUES OPPOSES À LA MASTÉRISATION LE SAMEDI 8 NOVEMBRE, NOTAMMENT TOUS CEUX QUI EXERCENT DES RESPONSABILITÉS DANS LES JURYS DE CONCOURS, SOCIÉTÉS SAVANTES, ASSOCIATIONS, CONSEILS D'UNIVERSITÉ... LE LIEU DE LA RÉUNION SERA INDIQUÉ PROCHAINEMENT SUR LE SITE DE SLU.**

---

La réforme de la formation et des concours de recrutement des enseignants a été lancée **sans concertation** avec celles et ceux qui assurent cette formation ni avec les universités qui lui accordent une place essentielle.

En outre, une fois de plus ce dédain manifeste pour l'avis des collègues qui devraient mettre en œuvre pareille réforme va de pair avec l'imposition d'un **rythme effréné** qui dissimule mal la volonté de faire taire toute réflexion et de rendre impossible toute distance critique.

Sans engager ici une analyse détaillée de la réforme en cours (pour laquelle nous vous renvoyons à **l'analyse de SLU** <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article736>), <<http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article736%29>,> nous entendons mettre en évidence les deux grands types de **menaces** qu'elle fait peser sur la place des universités et leur rôle social.

#### ***Pour les étudiants et les futurs lauréats des concours***

-La réforme allongera non pas la durée des études mais la durée des études **non rémunérées** : la formation continuera de se dérouler sur cinq ans mais l'année de stage en situation sera supprimée. En outre, de toute évidence, nombre d'étudiants socialement défavorisés n'auront plus accès à une telle formation prolongée.

- Le nombre de places aux concours de recrutement étant moindre que celui des potentiels lauréats aux masters d'enseignement, le nouveau système va créer une masse de **reçus (au master)/collés (au concours)** : ces étudiants seront dès lors une cible privilégiée pour des **recrutements sur contrats de type CDD** dans les lycées et les collèges. La réforme en cours des lycées – modularisation, semestrialisation, distinction entre matières prioritaires et secondaires, prérogatives des chefs d'établissements - créent d'ailleurs toutes les conditions d'une telle évolution.

- A terme et malgré les assurances saisonnières de nos ministres actuels c'est bien **l'existence même du concours national** comme forme privilégiée de recrutement qui sera remise en cause, au profit d'une **simple certification** assurée par le master, permettant un recrutement local mais évidemment sans garantie statutaire.

### ***Pour la nature de l'enseignement et la recherche universitaire***

- A court terme, le niveau de connaissances exigible étant celui de la licence (avec des coefficients faibles pour les épreuves disciplinaires et des questions sur la base des programmes scolaires), le niveau de savoir disciplinaire des enseignants - et de leurs élèves - ne peut que décliner.

- A moyen et long terme, dans les Universités, **de nombreux champs de la connaissance et de la recherche en seront définitivement affaiblis** : en amont, de nombreuses licences seront pensées en fonction de ces futurs Masters d'enseignement ; en aval, ces derniers mettront en danger l'existence même des Masters recherche, en les vidant d'une grande partie de leurs effectifs, et par ricochet l'existence de nombreuses Ecoles doctorales

- Ces conséquences pourraient être dramatiques notamment dans les universités des villes moyennes et dans les universités de lettres et sciences humaines : aux côtés du plan Campus et d'autres pans de la réforme des universités, la réforme de la formation des enseignants contribuera à creuser de façon radicale **le fossé entre deux types d'université** (les plus nombreuses devenant de simples centres universitaires, une dizaine d'entre elles restant des universités de plein droit avec une véritable articulation entre enseignement et recherche).

La dernière injonction de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (demandant une remise des nouvelles maquettes de masters avant le 31 décembre 2008) impose **une réponse ferme et claire** face à de telles pratiques.

Déjà, plusieurs conseils centraux d'universités dans toute la France, de nombreuses associations disciplinaires et quelques syndicats se sont émus de la situation et **réclament un retour en arrière du ministère** (pour ces réactions voir le site de SLU pour un exemple de motion dont nous partageons les termes voir la motion de l'Université de Bordeaux III <http://www.sauvonslunivsite.com/spip.php?article724> ).

Dans de telles circonstances SLU appelle tous les collègues à **multiplier les motions** condamnant la politique de masterisation de la formation des enseignants. Tenez-en nous informés

([postmaster@sauvonsluniversite.com](mailto:postmaster@sauvonsluniversite.com)) pour que nous puissions les mettre en ligne sur le site de SLU.

SLU appelle en outre à une large union de tous les opposants à cette réforme sur les points suivants :

- a) un **moratoire** immédiat sur la réforme en cours
- b) la mise en œuvre immédiate de discussions avec **tous les acteurs concernés** par la formation des enseignants pour proposer une autre réforme des concours d'enseignement, excluant clairement la logique actuelle de la mastérisation
- c) un **refus catégorique** de faire remonter les maquettes des futurs masters d'enseignement dans les délais imposés par le Ministère
- d) compte tenu des trois points précédents, le **maintien des concours 2010 en l'état** pour donner le temps à cette autre réforme de voir le jour sereinement